

MORBIHAN / LA TRINITÉ-SUR-MER — FORT-DE-FRANCE

CAP MARTINIQUE

**BRIEFING SKIPPERS
PRÉ-DÉPART
PRÉ-START SKIPPERS
BRIEFING**



**Transat
unique &
engagée**

BRIEFING

12
AVRIL
2024

Infos Course

Course:

- 20 solos
- 40 duos

Émargement départ : signature au briefing de ce jour

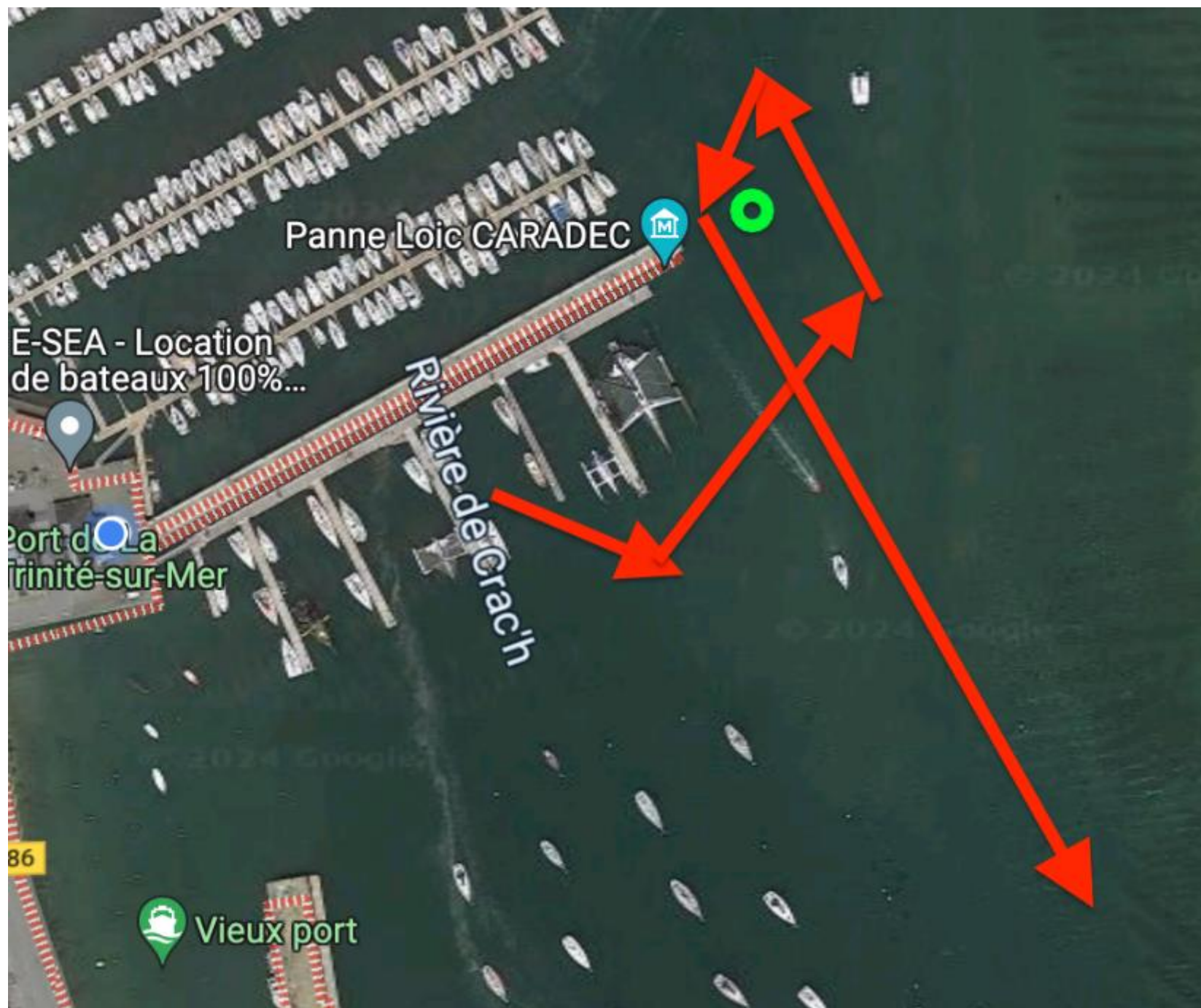
Start registration : signature on today's briefing

Départ des pontons : à partir de 11 h 00 avec un départ toutes les 90 secondes. C'est l'organisation qui lâche les amarres

- organisé en prenant en compte la sécurité des spectateurs autant que des bateaux
- en commençant par le ponton visiteurs (1 au Sud puis 1 au Nord,etc...)
donc le premier à partir seront Michel et Christophe sur 9 de coeur.
- puis le ponton Caradec en commençant par les bateaux à couple et en finissant par Philippe G sur Jokari

Start from pontoons : start at 11 am with one boat leaving every 90 seconds. The organisation team will let go of the mooring

circuit pour ceux qui
partent du ponton
Caradec



- **ATTENTION : si embarquement d'équipiers, prévoir leur débarquement ! Aucun moyen ne sera mis à disposition par l'organisation.**
- **WARNING : in case you take additional crew, plan their disembarkment by yourself. No mean will be given by the organisation**
- **Bateaux de l'organisation :**
 - 9 semi-rigides de sécurité avec flammes CM + officiel pour la sécurité de la zone de départ,**
 - + 1 semi-rigide organisation et Direction de course**
 - + vedette presse (targa 27)**
 - + cata moteur vidéo / drone**
 - + RYCK 280 (coque rigide 9m) pour photo / drone**

Aucun bateau autre que ceux des concurrents et de l'organisation dans la zone délimitée par les 4 bouées MORBIHAN

No other boat than those of the competitors and the organisation will be allowed in the start zone.

**Transat
unique &
engagée**

Départ

Bateau Comité LA GARONNE

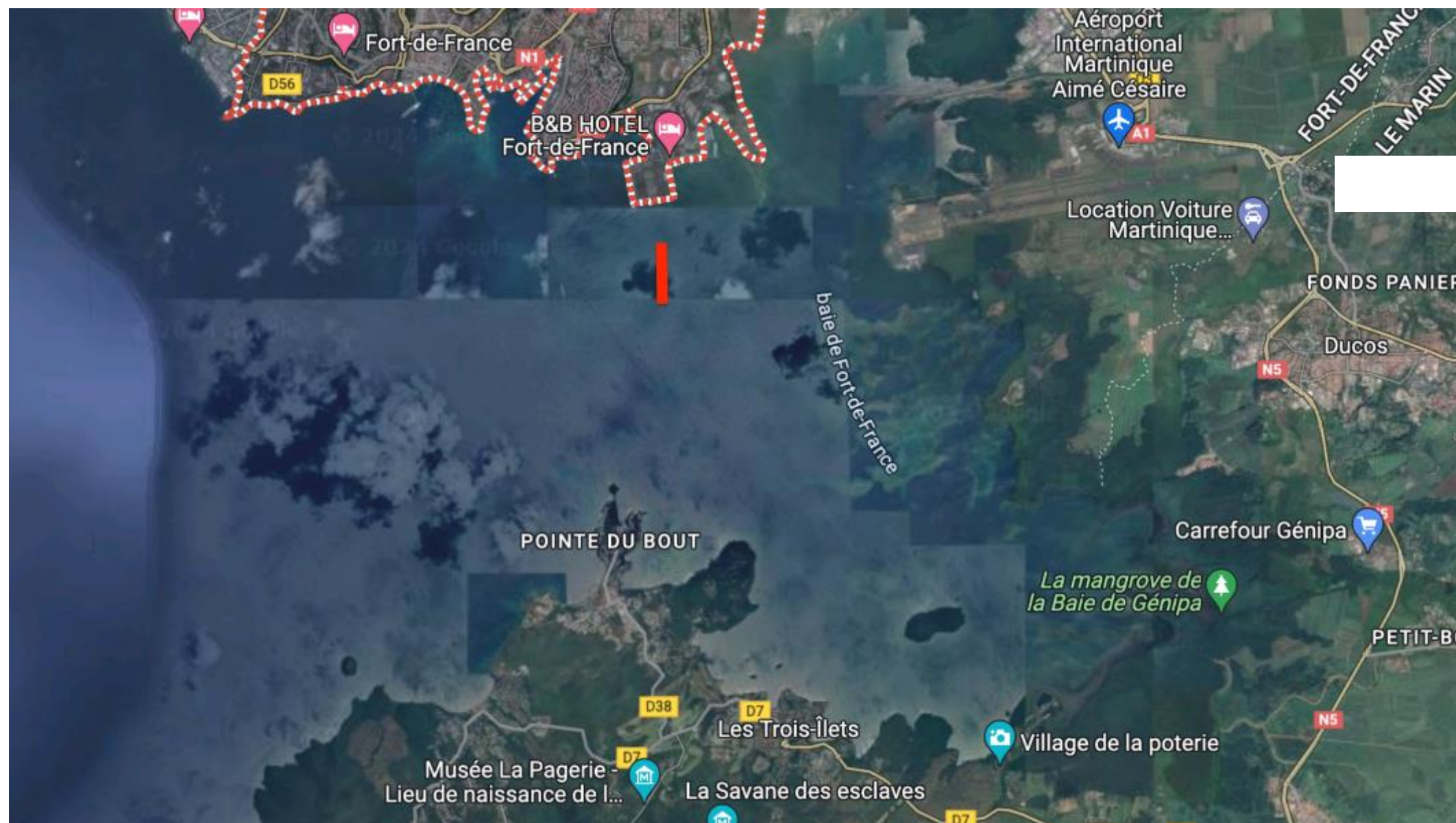
Départ donné par Monsieur le
Préfet Maritime de Brest,
le Vice-Amiral d'Escadre QUERA

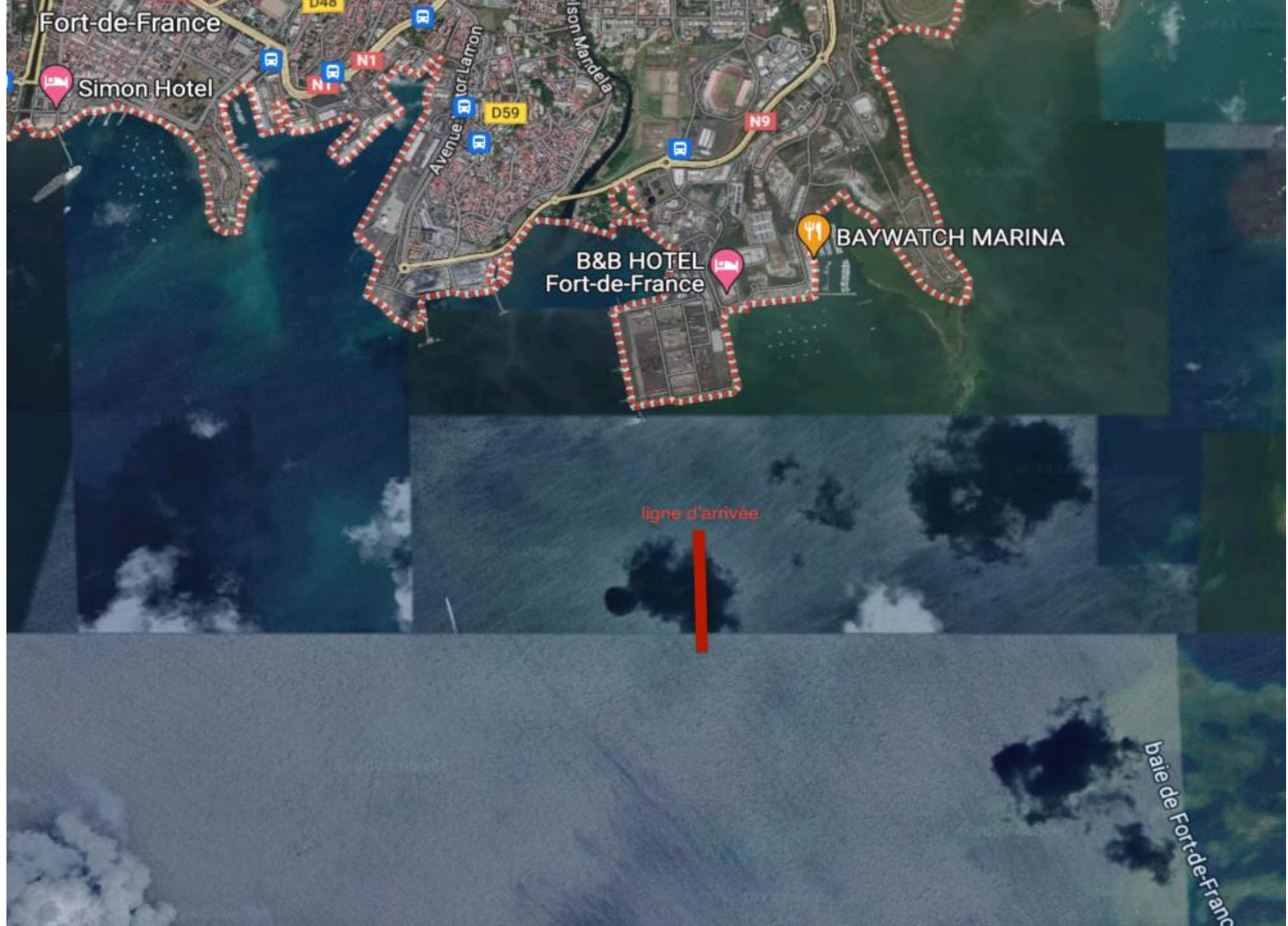


Bateau Viseur : Sun Odyssey 37
avec pavillon DREAM YACHT

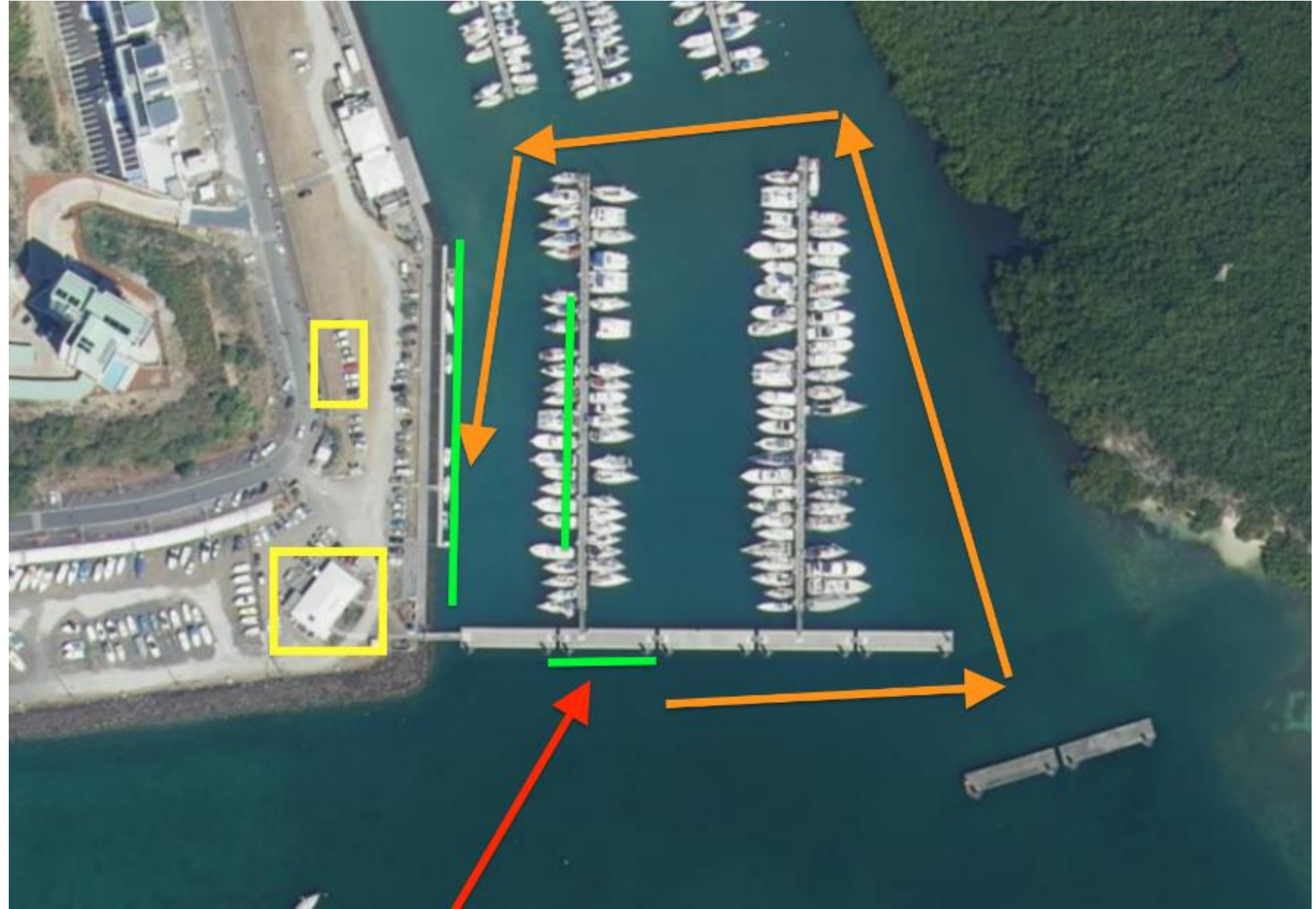


ARRIVEE





Arrivée au port de l'EZA



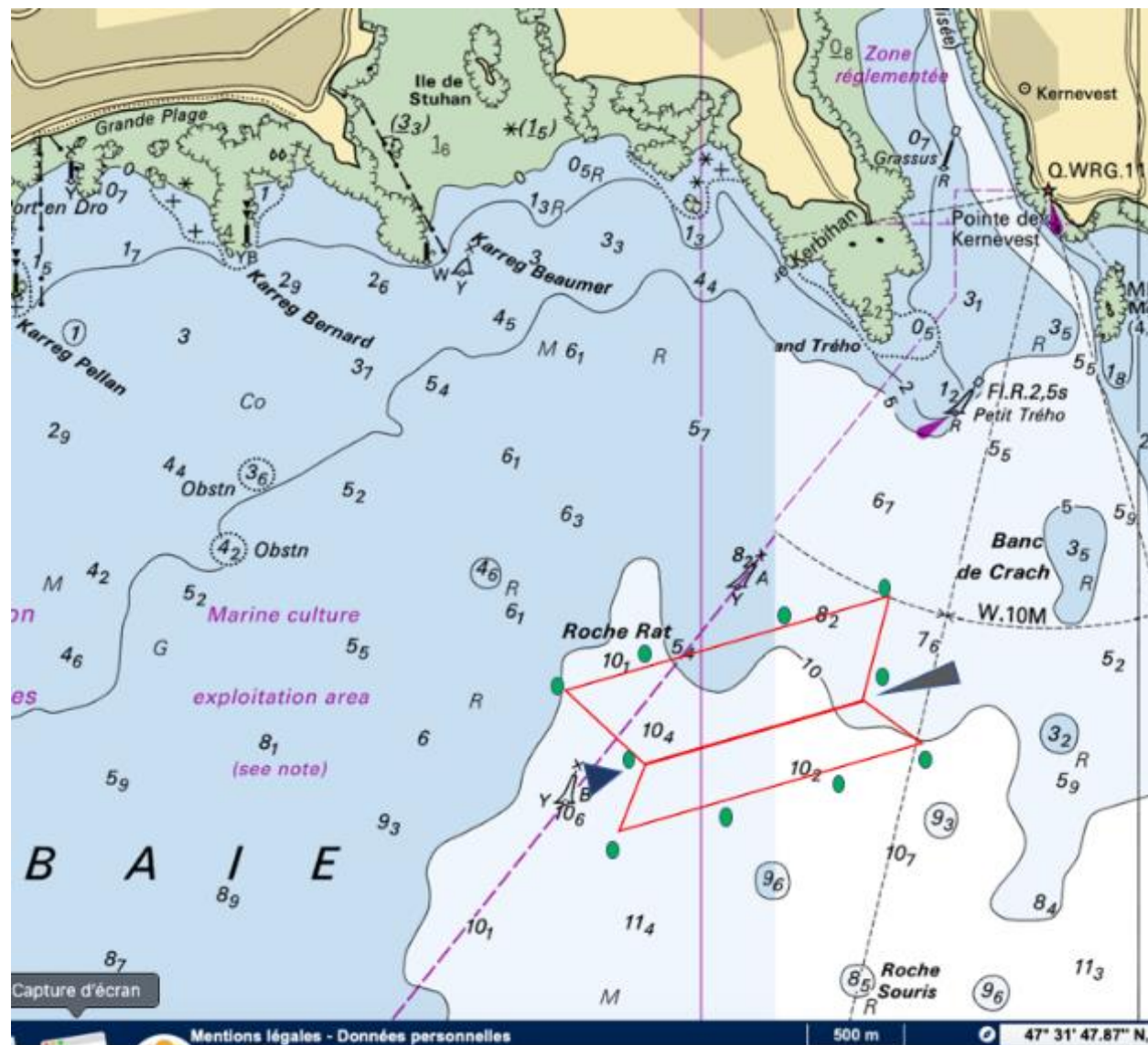
ACCUEIL à Fort-de-France

- Dans la mesure du possible nous emmènerons vos accompagnants en mer à votre rencontre.
 - RDV 2 heures minimum avant votre heure d'arrivée prévue sur le port de l'EZA

**As much as possible we'll take your accompanying guests to welcome you on the water.
They must be at least 2 hours before your ETA at EZA port.**

- Les bateaux seront mouillés avec accès eau et électricité. Pontons gardés de nuit
- **mooring, with electricity and water available. guarded at night**
- Chapiteau ouvert en priorité à la course mais aussi au public. Bar (bière/rhum/soft drinks). Restauration barquettes traiteur. (du 4 au 12 mai)
- **Marquee open in priority to the race but public too. Bar (beer/rhum/soft drinks). Catering. (from may 4th to may 12th)**
- Animations les 7 soir, 8, 9, 10 mai
- **events on may 7th evening, 8, 9, 10**

ZONE DE DEPART



● Sécu organisation (10 bateaux)

▲ Bateau viseur bout de ligne

▲ Bateau comité (marine nationale)

Procédure de départ

Envoi du pavillon Orange, au moins 5 minutes avant le signal d'avertissement

<i>Horaire prévue</i>	<i>Minutes avant le signal de départ</i>	<i>Signal visuel</i>	<i>Signal sonore</i>	<i>Signification</i>
14H52	8	Pavillon de classe	Un	Avertissement
14H56	4	Pavillon P	Un	Signal préparatoire
14H59	1	Pavillon préparatoire affalé	Un long	Une minute
15H00	0	Pavillon de classe affalé	Un	Signal de départ

Prendre le départ

1.7. Selon la règle expérimentale RE21-01 de World Sailing, la définition de Prendre le départ est modifiée comme suit :

Prendre le départ Un bateau prend le départ quand, sa coque ayant été entièrement du côté pré-départ de la ligne de départ, et s'étant conformé à la règle 30.1 si elle s'applique, une partie quelconque de sa coque coupe la ligne de départ depuis le côté prédépart vers le côté parcours soit

(a) à ou après son signal de départ, ou

(b) pendant la dernière minute avant son signal de départ.

Quand un bateau prend le départ conformément au point (b) de la définition Prendre le départ, il ne peut pas revenir du côté pré-départ de la ligne pour se conformer au point (a) de la définition Prendre le départ, et recevra, sans instruction, une pénalité de 2 heures. (Ceci modifie les RCV A4, A5 et A11).

Ligne de départ

ANNEXE 2 PARCOURS

B: Ligne de départ

La ligne de départ sera entre le mât portant un pavillon orange sur le bateau du comité de course, à laisser à TRIBORD, et le coté parcours de la marque de départ (Bouée cylindrique jaune ou bateau avec mat pavillon orange) à laisser à BABORD.

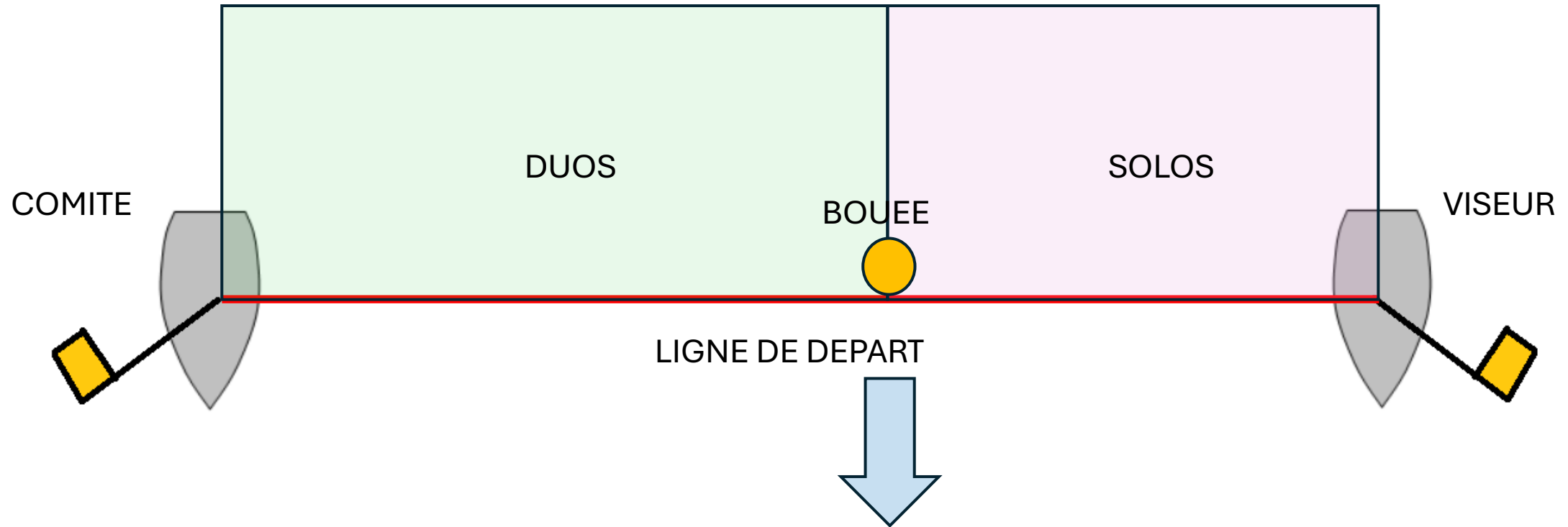
La ligne sera formée de deux parties avec une bouée cylindrique jaune située entre les deux extrémités de la ligne de départ

Répartition des flottes [DP] :

Pour les duos, les bateaux devront laisser à Bâbord la bouée cylindrique jaune

Pour les solos, les bateaux devront laisser à Tribord la bouée cylindrique jaune

Ligne de départ



Bateau en retard

11.7. Tout bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **60 minutes après son signal de départ sera considéré comme un bateau en retard conformément à l'IC 11.8.**

11.8. Bateau en retard :

a) un bateau qui ne serait pas en mesure de prendre le départ dans le délai de l'IC 11.7 pourra être autorisé à prendre le départ après décision du comité de course et de la direction de course, **au minimum deux heures et dans un délai de 48 heures au maximum après le signal de départ de la course.**

b) La nouvelle ligne de départ est décrite en annexe 2 Parcours (ceci modifie la RCV 28.1).

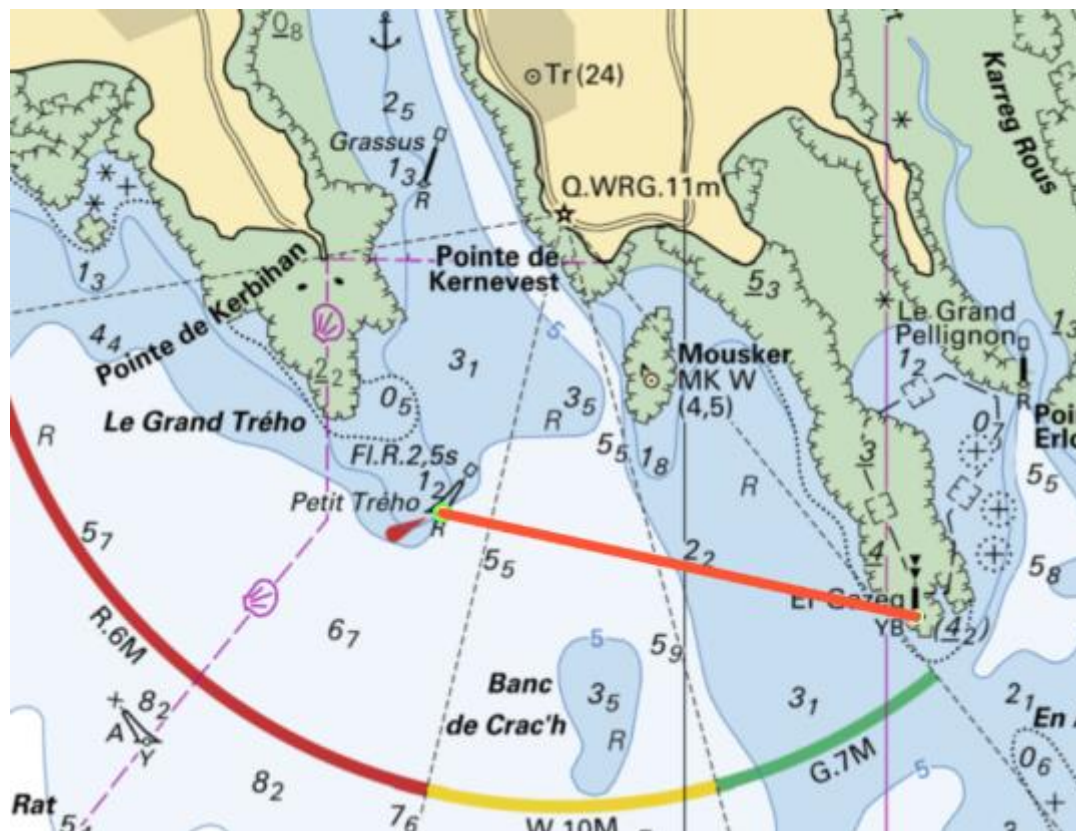
c) il devra effectuer le parcours tel que défini dans l'annexe parcours.

11.9. **Un bateau en retard qui ne prend pas le départ après le délai de l'IC 11.8.(a) sera classé DNS** sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

Ligne de départ

C : Ligne de Départ bateau en retard IC 11.8 b

La **ligne de départ** sera entre la balise latérale bâbord **petit Trého** ($47^{\circ} 33.477' \text{ N}$, $3^{\circ} 00.755' \text{ W}$) à laisser à tribord et la balise cardinale sud Er **Gazeg** ($47^{\circ} 33.264' \text{ N}$, $2^{\circ} 59.293' \text{ W}$) à laisser à bâbord.



Escale AC 13

13 Escale

- Un bateau peut entrer au moteur (ou en remorque en cas de panne moteur) dans un port et/ou en sortir, rejoindre et/ou quitter un mouillage, sur une distance maximale de 2 milles à condition qu'il puisse être prouvé que le résultat global d'une telle manoeuvre n'ait pas favorisé la progression du bateau vers la ligne d'arrivée.
- Des personnes étrangères à l'équipage peuvent monter à bord uniquement lorsque le bateau est au moteur ou en remorque.
- Lorsque le bateau est au mouillage, ou amarré sur une bouée, ou à couple d'un navire mouillé, ou à quai dans le port ou l'abri, les réparations peuvent être effectuées et il peut être ravitaillé. L'équipage peut débarquer.
- **Un arrêt avec assistance extérieure, ou amenant l'équipage à quitter son bateau, ne serait-ce que quelques instants, ne peut être inférieur à 12 heures.**

Ceci ne s'applique pas au port de La Trinité sur Mer.

Escale AC

Le temps limite de toute escale technique ne pourra dépasser un cumul de 72 heures et ce quel que soit le nombre d'escales.

A partir du moment où un bateau touchera terre, ou sera mouillé, il sera considéré en escale technique jusqu'au moment où il reprendra la course, c'est-à-dire au moment où il quittera son mouillage.

Au-delà de ces 72 heures cumulées, le concurrent sera classé DNF sans instruction.

Toute escale devra faire l'objet d'une communication avec la direction de course au plus vite avec un compte rendu de la situation, un rapport de mer sur les avaries. Le skipper devra avertir le Directeur de Course avant de repartir pour reprendre sa course.

ARRIVEE

12.1 La ligne d'arrivée est définie en annexe 2 Parcours.

Chaque concurrent doit annoncer au comité de course son approche de la ligne d'arrivée par VHF (voir annexe 2 Parcours) 5 milles avant la ligne d'arrivée.

12.2 [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer son heure d'arrivée locale en coupant la ligne d'arrivée (dont les coordonnées sont données en annexe 2 Parcours) en envoyant au comité et à la direction de course via mail/SMS un message :

Bateau « **Nom** » « **Numéro de voile** » **Passage la ligne d'arrivée le** « **JJ** » **MAI 2024 à** « **HH MM SS** » **heure locale de Fort de France.**

12.3 **7 jours** pleins(168H) après l'arrivée du premier solo ou double, la ligne d'arrivée ne sera plus en place. les concurrents appliqueront la procédure prévue au §12.2.

12.4 **14 jours** pleins(336H) après l'arrivée du premier solo ou double, la ligne d'arrivée sera fermée, les concurrents qui n'ont pas fini, seront classés DNF (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

ARRIVEE



Marques d'arrivée	Coordonnées
Bouée jaune	14°35.080' N, 61°02.880' W
Bateau comité	14°35.000' N et 61°02.880' W

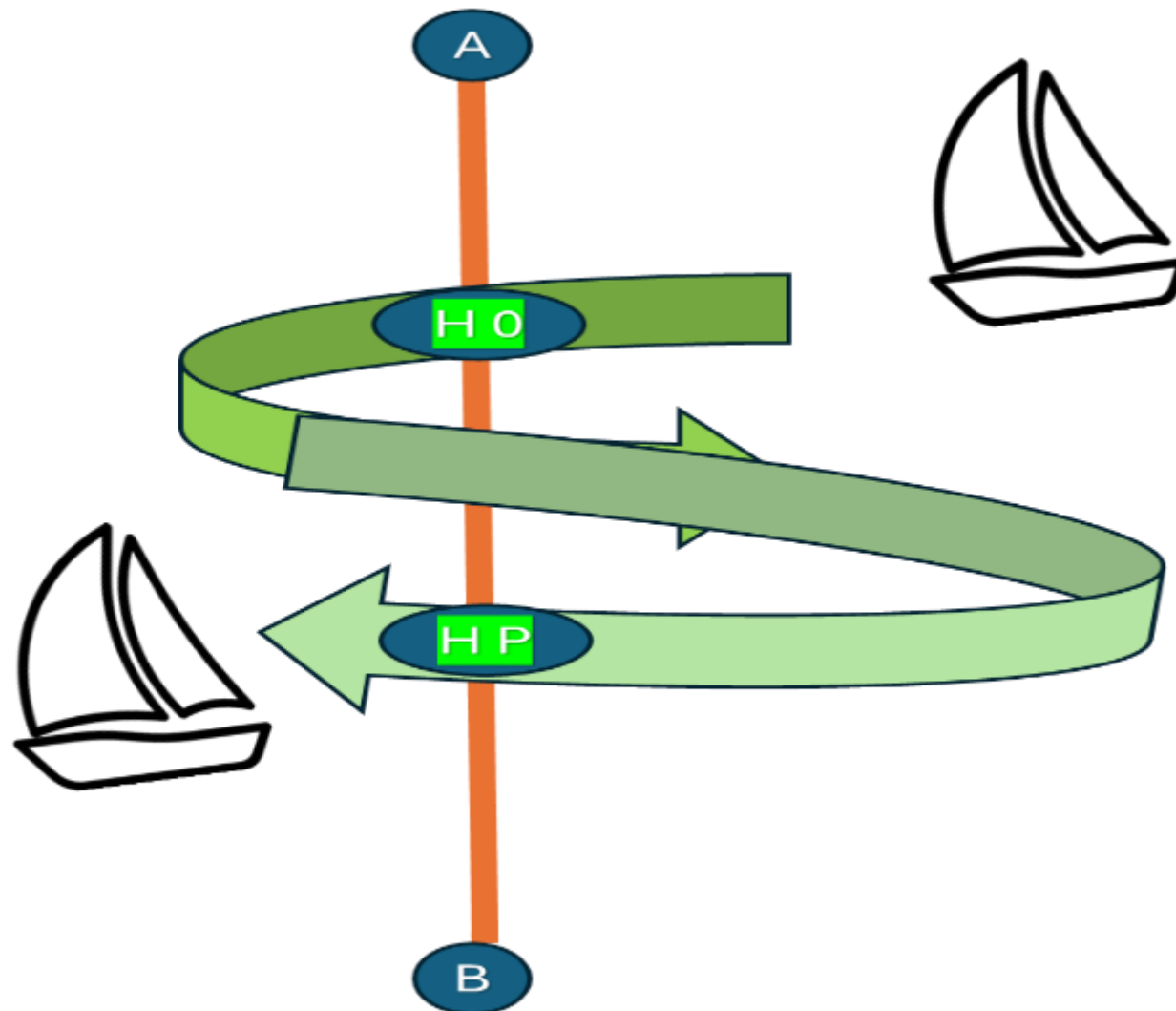
Manière d'effectuer une pénalité en temps en course

13.6. Manière d'effectuer une pénalité en temps en course

Dès que possible après sa décision, le Jury communiquera la pénalité au bateau concerné par l'intermédiaire de la Direction de course. Cette dernière lui indiquera alors une zone ou un délai dans lesquels il devra effectuer sa pénalité.

Lorsqu'il s'apprête à effectuer sa pénalité, le bateau devra contacter la Direction de course qui procédera au chronométrage de la pénalité à partir d'un segment qu'elle aura indiqué au concurrent.

Au terme de la pénalité, si celle-ci a été effectuée et confirmée par le Comité de course, le bateau devra retraverser le segment donné avant de continuer sa course.



REGLES DE SECURITE

- 16.1. **Le port du gilet est obligatoire en course, du départ du ponton à l'arrivée au ponton.**
- 16.3. **Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au directeur de course aussitôt que possible par tout moyen à sa disposition.**
- 16.5. *En cas de dysfonctionnement ou de non-fonctionnement de la balise de repérage et de suivi par satellite fournie par l'organisation, le bateau devra transmettre 2 fois par jour (8h00 et 20h00 TU) par SMS ou e-mail ou autre moyen à la direction de course « le nom du bateau, n° de voile, n° de dossier, date, heure TU, position, cap et vitesse sur le fond (COG & SOG) ».*
- 16.6. Le canal de vacation radio VHF pour le départ de la Trinité sur mer est le **72**.
- 16.7. Pour l'arrivée à Fort de France canal **72**.
- 16.8. **Une veille permanente du canal 16 est obligatoire.**

REGLES DE SECURITE

16.9 Chaque bateau doit être équipé d'un téléphone satellite qui devra rester en veille pendant toute la durée des courses.

En cas d'urgence

(avarie grave, problème santé, demande d'assistance,...)

le numéro d'appel de la Direction de Course est le :

+33 633 028 128

Il sera veillé 24/24 par la Direction de Course ou l'Organisation.

Ce numéro est réservé aux seuls concurrents pendant la course.

AIS

3.7 AIS [DP]

Les concurrents devront garder leur AIS en marche (émission et réception) de 13h00 locales à la Trinité Sur Mer le jour du départ de la course jusqu'à ce qu'ils aient fini la course et rejoint le port de l'Etangs Z'abricots, Fort de France.

communication

- Référence : site web de la course
- Cartographie : actualisée toutes les 4 heures avec environ 30 mn de décalage.
- Une adresse pour envoyer vos contenus textes, vidéos, photos :

capmartinique@agence-disobey.com

Reference is the race Website

Live tracking : update every 4 hours with approx 30 minutes difference

One e-mail adress to send text, photos and videos

- capmartinique@agence-disobey.com

Communication entre vous / Sécurité

Communication among you / safety

Liste avec
Type de bateau
Nom AIS (nom de baptême)
Nom de course
solo/duo
nom des skippers
mmsi bateau
numéro de tel satellite

Listing with
Type of boat
AIS ID (boat name)
Race boat name
solo/duo
skippers name
boat mmsi
satellite tel number

prévenir l'organisation si vous souhaitez garder une ou toutes les infos non publiée(s)
tell the orga (Manu) if you want to keep an info (or all) not published

Retour Cargo

- Logistique bateaux retour (Sevenstar)

